Santé des enfants, le Maroc fait de son mieux…

Compte Test - 2012-11-24 14:32:00 - Vu sur pharmacie.ma

En 1954, l'Assemblée générale des Nations Unis a recommandé, à tous les pays, dans sa résolution 836(1) , d'instituer une Journée mondiale de l'enfance.

Cette Journée, célébrée le 20 novembre de chaque année, est une journée de fraternité et de compréhension entre tous les enfants, et d'activités favorisant leur bien-être à travers tous les pays du monde.

Le principe 2 de la résolution 836 précitée stipule que : « l'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité ».

Par ailleurs, l'Objectif du Millénaire pour le Développement n°4 (OMD4)(2) traduit la volonté des différents pays de réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. Ceci ne peut se faire sans une politique sanitaire intégrant la lutte contre les maladies infectieuses, telles que la pneumonie, la diarrhée et le paludisme, tout en améliorant la nutrition des enfants.

Le Maroc fait partie de la zone EMRO, région qui s'étend entre le Maghreb et le Pakistan. La mortalité infantile qui prévaut dans cette région varie entre 200 pour mille en Afghanistan et 7 pour mille aux Émirats Arabes Unies. Le taux de mortalité au Maroc avoisine actuellement les 30 pour mille(3).

La mortalité affectant les enfants de moins de 5 ans est en grande partie évitable au Maroc puisqu'elle est due à 50% aux maladies infectieuses, et à 37% à des causes périnatales. Le taux de diminution de la mortalité infantile est néanmoins de 4,5%(3), ce qui classe le Maroc parmi les pays considérés comme étant sur la bonne voie pour atteindre l'OMD4.

Ce progrès a été rendu possible grâce à l'excellent Plan National d'Immunisation, ainsi qu'aux interventions en matière de nutrition. Ces avancées devraient, en principe, permettre à notre pays d'atteindre un taux de mortalité de 20 pour mille en 2016(3).

Enfin, tout en saluant les efforts entrepris par notre pays dans ce domaine, nous espérons arriver un jour à enrayer les disparités qui subsistent entre le milieu rural et le milieu urbain, ainsi qu'entre les enfants de différents niveaux sociaux. Car c'est bien là, la condition sine qua non, pour atteindre un jour, des taux de mortalité infantiles proches de ceux de nos voisins de la rive nord de la méditerranée, dont les enfants ont 5(4) fois plus de chance que les nôtres de souffler leur cinquième bougie.

Dr. Abderrahim Derraji

Sources:(1) Résolution 836: lien(2) : OMD4: lien(3) Présentation du Dr.Aziza LYAGHFOURIChef de service de protection de la santé infantile au Ministère de la Santé le 21 novembre 2012(4) Données de la banque mondiale

Consulter Pharmanews 163: Lien